

Châteauneuf

*poursuit son développement
malgré une année difficile.*

Plan de Revitalisation *Quelles actions engagées?*

Les travaux d'aménagement du bourg se poursuivent au niveau de la place de la gare, du boulevard de la République et du quartier du Plaineau pour que celui-ci redevienne économiquement vivant comme historiquement, idéalement placé entre le centre et le Bain des Dames.

L'aide à la rénovation de l'habitat permet dès à présent aux propriétaires de ravalier leur façade. Les transports s'améliorent aussi avec des bornes de recharges pour véhicules électriques dans le centre-ville et le lancement des travaux du pôle d'échange multimodal devant la gare.

Et déjà de nouveaux commerces s'installent en ville avec une offre de qualité, des boulangeries se refont une beauté et un magasin de producteurs locaux ouvrira normalement cet été.

Les commerçants pendant le confinement *Entre soutien et conciliation, quelle marge de manoeuvre ?*

Des élus réactifs mais des règles sanitaires préfectorales strictes.

Programmation culturelle 2021 *Des partenariats pour le printemps*

En partenariat avec le musée de la BD d'Angoulême, nous dévoilerons des planches numériques originales du premier tome de la BD de Delep et Dorison, intitulé *Le Château des animaux* tiré de *La Ferme des animaux*, le chef-d'œuvre de George Orwell.

En mars, le printemps des poètes se déroulera en 3 séances, avec des lectures de textes d'amour avec la comédienne Laurence Cloué, en partenariat avec la médiathèque et le collège Maurice Genevoix.

La Croix-rouge *Toujours disponible pour tous surtout en ces temps de crise.*

Présents au quotidien dans de nombreux domaines que ce soit l'urgence, le secourisme, la formation et l'action sociale, les bénévoles sont à votre écoute.

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Édito | p.2 |
| Délibérations | p.3 |
| Mot de L'opposition | p.3 |
| La Croix-rouge disponible pour tous | p.4 |
| Conseil Municipal des Jeunes | p.4 |
| Les Comités de Quartiers | p.4 |
| Culture et fêtes | p.5 |
| Classe orchestre | p.5 |
| Les nouveaux installés | p.6 |
| Les surfaces commerciales s'agrandissent | p.6 |
| Soutien aux commerçants castelnoviens | p.7 |
| Urbanisme & travaux Un nouveau Plaineau | p.7 |
| Opération de revitalisation du territoire | p.8 |

Édito

Chers Castelnoviens,
Chères Castelnoviennes,

Décidément l'année 2020 aura été une année difficile pour tout le monde. Tout d'abord en terme de sécurité nationale avec plusieurs attentats sur le territoire, ensuite par les répercussions sanitaires, économiques et sociales dues à la pandémie de la COVID.

Deux attentats islamistes en fin d'année sur le territoire français, devant un collège d'abord à Conflans-Sainte-Honorine et puis à Nice devant un lieu de culte, ont montré la folie insensée et meurtrière d'hommes fanatiques. Ces actes barbares ont sidéré des millions de nos concitoyens qui n'aspirent qu'à vivre paisiblement leur religion au sein de notre République, à respecter ceux qui enseignent pour transmettre un savoir, faire réfléchir, faire émerger la liberté de s'exprimer et faire jaillir l'esprit critique.

Samuel Paty est mort d'avoir enseigné. Tué parce qu'il enseignait la liberté d'expression, la liberté de la presse dans une démocratie laïque. Il ne faut pas oublier que cet homme a perdu la vie parce qu'il voulait que des enfants construisent la leur.

Notre République est contestée, elle est fragilisée par cet acte odieux. Mais il faut continuer à lutter contre les obscurantismes, contre le terrorisme et lutter aussi contre ceux qui sèment la haine et le racisme.

Je cite Robert Badinter « La laïcité, c'est l'égalité entre toutes les religions mais aussi la fraternité entre tous les êtres humains ».

Nous avons subi en cette fin d'année notre deuxième confinement. Comme pour le premier, les répercussions sanitaires, sociales, économiques et organisationnelles pour la collectivité ont été importantes.

Notre territoire a été plutôt épargné par la pandémie. Les professionnels de santé, les agents de la collectivité et en particulier ceux des écoles et de la résidence pour personnes âgées Félix Gaillard ont participé activement pour que l'ensemble de la population soit préservé. Je veux remercier ici tous ceux qui ont œuvré notamment pour la protection des personnes fragiles et des enfants scolarisés.

La pandémie et ce deuxième confinement ont également touché les acteurs économiques de notre commune, principalement les bars, les restaurants et les commerces nommés « non essentiels ». Je comprends et j'entends bien la colère et le mal-être de ces commerçants qui ont ressenti comme une injustice la fermeture de leur établissement alors qu'ils s'étaient donné les moyens d'appliquer les mesures sanitaires exigées. Nous sommes restés constamment à leur écoute. Nous les avons rencontrés, accompagnés, et

informés sur l'ensemble des aides communales, d'État et de Grand Cognac proposées en soutien. Je remercie tous les élus pour leur investissement quotidien auprès de tous ces commerçants en difficulté.

Bien sûr la situation reste préoccupante et chacun d'entre nous doit participer à l'effort collectif pour amortir les répercussions économiques et sanitaires de cette pandémie.

Malgré une ambiance de fin d'année morose, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes en famille et avec les amis.

JL Lévesque

Agenda municipal 2021 *Annulation*

La municipalité a décidé de ne pas publier l'agenda municipal pour l'année 2021. Il nous semble difficile de solliciter les acteurs économiques locaux pour financer les encarts publicitaires pendant cette période difficile.

Les Vœux du maire

Les Castelnoviens sont invités à participer à la présentation des vœux du maire le **24 janvier 2021 à 16h00 à la salle des fêtes**. Si le contexte sanitaire le permet.

Nouveaux habitants À Châteauneuf

Nous sommes heureux d'accueillir dans notre ville 23 nouveaux Casteloviens dont Fernanda et Corilano Rosario, Jérôme François-Reynal, Brigitte Fortin, Hélène et Christian Branchereau, Michel Lyonne, Océane et Frédéric Rimbaud, MM Castets-vergnaud.

Mot à l'attention des nouveaux habitants de Châteauneuf

Les nouveaux habitants sur notre commune qui le désirent, seront reçus par le maire.

Nouveau service Le paiement de proximité



Dorénavant vous pourrez payer en espèces vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... au buraliste Le Fontenoy, 3 rue du Général de Gaulle en centre-ville.

Châteauneuf en images #chateauneufsurcharente



Ancien logis du 17^e siècle.

@pascalerideau
#chateauneufsurcharente



La mairie sous la neige, février 2018.

@destinationcognac
#chateauneufsurcharente

Délibérations

Nouveau mandat

Conseil municipal du 02 septembre 2020

- Dépôt des listes des membres de la commission de délégation de service public établies à 5 titulaires, 5 suppléants.
- Élection des membres de la commission de délégation de service public : vote à bulletin secret : votants 23, suffrages exprimés 27 : Liste Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf titulaires : M. Villeger, Mme Gai, Mme Dubrun, M. Lafaye – suppléants : M. Deslias, Mme Rosario, Mme Brouillet, Mme Aubineau - Liste Energie et passion : titulaire : Mme Tessier – suppléant : Mme Raynaud.
- Décision modificative n° 2 budget 2020 de la Commune : dépenses et recettes d'investissement - 53 700 € : ajustement des crédits budgétaires 2020.
- Désignation d'un représentant à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : M. Lévesque.
- Composition de la commission développement des arts et de la culture-patrimoine : ajout de deux sièges membres supplémentaires : Marie-Annick Chevalier, Christian Bonneau.
- Délégation du conseil municipal au maire et aux adjoints en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales : précisions de la délibération du 27 mai 2020.
- Désignation d'un correspondant défense : M. C. Bonneau et d'un délégué sécurité routière : Mme S. Brouillet.
- Effacement des réseaux boulevard de la République – rue Antoine Descoffre – place du Plaineau – place du Minage - versement d'un fonds de concours de 61 506.46 € TTC au Syndicat département d'électricité et de gaz pour l'éclairage public (SDEG) et de 1 690 € TTC pour la pose de modules de détection de présence ainsi que pour les réseaux électriques, le génie civil de communication électroniques et la prestation de l'opérateur de réseaux une contribution communale de 81 785 €, 30 600 € et 4 472.88 € pour le câblage.
- Plan d'intervention pour le ravalement des façades dans le cadre de l'opération de revitalisation des territoires – adoption du règlement régissant l'octroi de l'aide municipale pour le ravalement de façades.
- Nocturne des commerçants – remboursement des bons d'achat aux commerçants, montant total des bons 510 €.
- Mandat au centre de gestion pour l'organisation d'une consultation relative à la protection sociale.

Conseil municipal du 30 septembre 2020

- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal.
- Désignation à la commission de contrôle des listes électorales : M. Cessac, Mme Brouillet, M. Guirao, M. Berton, Mme Rafin.
- Budget de la commune : décision modificative n° 3/2000 : + 2 000 € pour signalisation – 2 000 € opération école primaire.
- Remise gracieuse de loyers de l'Espace économique et commercial pendant la crise sanitaire, reprise des indices.
- Bâtiment Descoffre – fixation des loyers des 3 locaux commerciaux : 6.25 € HT le m2 et 4.419 € HT le m2.
- Bâti du Plaineau – approbation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux pour un montant de 2 232 822 € TTC.
- Location de la salle des fêtes – tarification de l'entretien à 30 €.
- Communication : tarification à 50 € l'encart pour les encarts publicitaires dans l'agenda culturel.
- Convention de partenariat relative à l'opération de revitalisation du territoire avec Enedis.
- Convention de partenariat avec Enedis et l'institut médico-éducatif de Sireuil pour des postes électriques.
- Travaux d'effacement des réseaux : Aménagement de bourg : boulevard de la République – place du Plaineau : modification de la délibération prise le 2 septembre 2020 – contribution de la commune génie civil : réseaux électrique : 82 610 €, génie civil : communication électronique 29 800 €, opérateur de réseaux 4 472.88 €.
- Convention de passage au bourg avec le SDEG pour des travaux d'effacement des réseaux basse tension .
- Convention avec la Communauté d'agglomération de Grand Cognac de prestation de service relative à l'entretien et aux fournitures des équipements communautaires.
- Frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2019/2020 : écoles élémentaire : 882.15 €, maternelle 2 197.57 €.
- Tarifications scolaires 2020-2021 : garderies primaire retard inférieur à 30 minutes : 8.73 €, supérieur à 30 mn: 17.46 €.

- Signature d'une convention pour participation aux frais de fonctionnement de la commune de Claix pour l'année scolaire 2019/2020 pour un montant de 425.03 €.
- Communauté d'agglomération de Grand Cognac : appel à projet « un orchestre à l'école » pour les élèves de classe CE2 – partenariat conservatoire communautaire, Éducation Nationale et Commune – les instruments sont pris en charge par la Communauté d'agglomération, le coût de fonctionnement par la ville à hauteur de 8 350 € annuels.
- Adhésion au contrat groupe d'assurance d'une durée de 4 années, pour les risques statutaires.
- Versement d'un capital décès.
- Régime indemnitaire de fonction de sujétion d'expertise et d'engagement professionnel (RIFSEEP) des techniciens.
- Signature d'une convention de formation avec Agrocampus de Saintonge CFAA17 pour le recrutement d'un apprenti.

Conseil municipal du 04 novembre 2020

- Approbation du rapport n° 28 de la CLECT pour la gestion des eaux pluviales urbaines.
- Convention de délégation de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines conclue entre la Communauté d'agglomération de Grand Cognac et la Commune pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2026.
- Frais de fonctionnement du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté année 2019/2020, coût par enfant : 18.39 €.
- Décision modificative n° 4-2020 budget de la Commune, modification de numérotation d'article.
- Demande de subvention auprès du Département pour le financement des menuiseries à la salle des fêtes.
- Convention avec la fédération des acteurs de l'urgence sociale l'AFUS 16 pour l'occupation du logement d'urgence.
- Chèque CADHOC pour les enfants du personnel communal.

Mot de L'opposition

Chères toutes, Chers tous,
Fidèles soutiens,

Avec ce deuxième confinement on a le sentiment que nous sommes désarmés à soutenir nos commerces locaux et surtout nos commerces de centre ville !

Cliquez et emportez, vente en ligne, comme des promesses de se réinventer mais une part non négligeable de nos citoyens à plus de 60 ans !

Nous sommes persuadés qu'un travail de fond est nécessaire entre commerçants, majorité et opposition pour poser des actes forts et adaptés à notre territoire.

Le contexte sanitaire actuel est loin d'être stable et il faut peut être anticiper d'autres évènements à venir ...

Nos commerçants n'ont pas besoin de prêts d'urgence (qu'il faudra rembourser ... avec quelle trésorerie) mais bien des clients !

La municipalité propose des listes en affichage et sur les réseaux sociaux c'est positif et nécessaire... N'est il pas enviable que nous organisons la distribution de ces listes dans les boîtes aux lettres de nos administrés ... la période électorale récente avait été marqué par une forte réactivité de nos listes à distribuer des tracts dans des temps record le période l'y invite à nouveau !

La Liste Energie et Passion avait en son sein une forte proportion d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, mais aussi employeurs !

Nous travaillerons de concert avec la majorité si nous y sommes invités car cela reste un axe

fort du programme que nous avons défendu pendant plusieurs mois : La Défense de nos commerces de Centre Ville !

N'oubliez pas que vos achats d'aujourd'hui conditionnent la présence de nos commerces de demain !

Au moment où nous rendons ces lignes (le 27/11 plus d'un mois avant la parution du journal ce qui peut expliquer certains décalages !!) Le président de la République autorise la réouverture des commerces et on s'en réjouit !! Soyons vigilant pour la suite !! Et préparons nous peut être ...

Pierre, Claire, Stéphane, Sylvie
et Christophe

La Croix-rouge disponible pour tous

Mamylaines et Vestiboutique

La Croix-rouge de la Charente est présente au quotidien dans de nombreux et différents domaines. Que ce soit l'urgence, le secourisme, la formation ou l'action sociale, tous les bénévoles de l'association n'ont qu'une mission, celle d'être présents partout où l'on a besoin d'eux.

C'est le cas de l'équipe locale de Châteauneuf, forte de 10 bénévoles, engagée depuis plusieurs années dans le domaine de l'action sociale.

Tout d'abord avec la « vestiboutique », (vêtements bébés, enfants, femmes, hommes, chaussures, vaisselle), ouverte au public tous les mardis de 14h à 17h.

Grâce à ces achats, la Croix-rouge peut maintenir ses actions mais également en développer de nouvelles.

Les « mamylaines » composent la seconde activité au sein de cette équipe. Intervenues lors des sinistres à Saint-Laurent-de-Cognac ; les bénévoles étaient à pied d'œuvre durant le premier confinement de mars-avril pour apporter du tissu aux couturières solidaires, mais aussi en fournissant des blouses pour les visiteurs à l'hôpital de Châteauneuf.

Les « mamylaines » ne font pas de la couture uniquement lors de crise sanitaire ou sociale, elles tricotent aussi régulièrement

des couvertures qui sont distribuées aux SDF pendant les maraudes de la Croix-rouge, ainsi que de la layette distribuée à la maternité de Cognac.

Marie-annick Chevalier

Si les actions de la Croix-rouge française vous intéressent et que vous souhaitez en savoir plus, contactez l'équipe locale la plus proche de chez vous ou visitez le site internet :

www.charente.croix-rouge.fr

Conseil Municipal des Jeunes

Des projets en tête



Malgré le contexte actuel, nous parvenons à nous réunir et nous avons gardé un rythme raisonnable avec un noyau fidèle !

Bonne nouvelle, de nombreux projets ont avancé, comme par exemple le parcours Terra Aventura. Nous nous sommes réunis dans les rues de la ville pour réaliser le circuit et les questions que nous proposerons par la suite à l'organisme régional qui se charge de la création de ces projets.

Nous sommes en train de travailler avec l'agglomération du Grand Cognac et d'autres services pour l'accompagnement du projet ainsi que la recherche d'une aide financière car le

montant total de ce projet serait d'environ 2 600 €. Nous avons aussi bien avancé sur le projet de l'accrobranche. Nous nous sommes rendus sur le site de Poltrot tout près d'Aubeterre pour nous donner une idée concrète de ce qu'un tel projet requiert.

Les services techniques sont force de propositions et à notre écoute pour ce projet.

Nous sommes en lien avec un professionnel qui a construit l'accrobranche de Soyaux.

Il propose de nous aider à nous rendre compte de la dimension du projet et surtout de sa faisabilité à tous les niveaux puis de nous accompagner dans la réalisation du parcours.

Bien évidemment, d'autres projets sont en cours, comme le terrain de voitures téléguidées et d'autres sont en réflexion telles des journées à la maison de retraite, les visons d'Europe...

Nous sommes enthousiastes pour tous ces projets qui, nous l'espérons, feront le bonheur de tous !

Nous vous souhaitons une excellente année et une bonne santé !

Le maire jeune, Axel Avrilleau
Déléguée CMJ, Émilie Clémentel



Les Comités de Quartiers

De nouveaux plans, avec les limites de votre quartier, sont visibles sur les panneaux d'affichage. La configuration pandémique actuelle avec ses précautions sanitaires nécessaires, et notamment les confinements, interdit les rassemblements.

Cela freine ainsi les échanges entre les habitants et les élus porteurs d'informations sur les travaux, les événements, les projets en cours de réalisation ou à l'étude. Lors des rencontres qui ont toutefois pu avoir lieu, les demandes et remarques ont été prises en considération. Soyons prudents durant cette période afin de nous retrouver au plus vite dans ces lieux de participation citoyenne que sont vos Comités de Quartiers.

Les quartiers sont délimités ainsi: Monis, Rive Droite, les Parcs, les Fontaines, les Chaumes du Roc, la Part des anges.

Dans les prochains P'tit Castel, nous nous efforcerons de publier un sommaire des compte-rendus des réunions de comité de quartier, avec les propositions les plus importantes des citoyens et les réponses que les élus peuvent y apporter.

Geneviève Michely

Pour plus d'informations sur les limites géographiques de votre quartier, rendez-vous à la mairie ou sur le site internet.

www.chateauneuf.fr

Culture et fêtes

Une embellie de courte durée



Après deux mois de confinement, nous avons tous envie d'un peu plus d'animation, de lumière et de joie.

■ Galerie d'art

Nous avons ouvert la galerie d'art municipale le 1^{er} juillet, après une rénovation expresse par les services techniques et nous avons accueilli au cours de ce bel été quatre artistes et une association de plasticiens « L'art à ta porte ».

Zeina Hokayem, franco-libanaise, a coloré gaiement ses toiles, ses sacs de plage, de silhouettes longilignes de femmes. Elle a animé un atelier peinture dans la galerie et la douzaine de participants a apprécié cette initiative.

Puis, une artiste originaire de Châteauneuf, Pierrette Groussard-Chabanon, aquarelliste, nous a proposé un conte pictural avec des portes closes, des chats aux poses alanguies, des escaliers qui montent vers l'inconnu, le rêve.

Le 5 septembre, « L'art à ta porte », cette association qui œuvre depuis trois ans à embellir notre centre-ville a accroché les travaux de ses artistes dans notre galerie. Une prolongation de leur création, « 2020 Empreinte ». Une exposition plurielle, qui nous a permis de découvrir la diversité et l'inventivité d'une mosaïque d'ouvrages : céramiques, tableaux, installations et pochoirs. L'exposition s'est terminée par la performance de Sofia Beneteau qui a tracé un chemin de sable entre les différents commerces inactifs dont les devantures servaient de vitrines aux empreintes des artistes. Un dévernissage a suivi, en présence des autorités culturelles du Grand Cognac.

A succédé, une artiste anglaise, Claire Avery, qui nous a présenté son exposition « Anemoi »

en référence aux dieux tempétueux de la mythologie grecque, une peinture lumineuse matérialisant le sable, le vent et l'eau mélangés.

Enfin nous avons accueilli Mado Pourtin-Mousnier, qui nous a entraînés dans un imaginaire féérique, extra-terrestre fait de mystère, d'harmonie et de beauté où les femmes, les plantes, les planètes et les fleurs se parlent et s'épanouissent. Elle n'a malheureusement pas pu terminer son exposition mais nous serons heureux de la voir à nouveau exposer ses toiles dans un futur plus serein.

En attendant, nous avons pris l'initiative d'offrir aux artistes locaux la possibilité de montrer leurs œuvres pour offrir aux habitants attristés devant cette galerie désertée, une devanture plus réconfortante. Antoine Rozière, Susan Rodgers et Gérard Clavier ont répondu à notre appel et vous pouvez admirer leurs créations de l'extérieur en attendant la réouverture de la galerie si la covid 19 nous laisse un peu de répit.

■ La fête du pineau le 12 septembre

Elle aurait dû se tenir en juin comme nous l'avions programmée. La situation sanitaire nous a contraints à la déplacer en septembre. Finalement ce fut la fête des vendanges. Quarante-cinq Castelnoviens, au total, ont tombé les masques pour apprécier le petit plateau et le verre de pineau offerts par la municipalité.

■ Les journées du patrimoine 19 et 20 septembre.

Inespéré pour ces journées prédites pluvieuses et qui, au contraire, ont bénéficié d'un soleil généreux. La déambulation a permis aux participants de découvrir ou redécouvrir les lavoirs de notre cité. Un week-end joyeux en compagnie d'un auditoire attentif à l'histoire

des lavoirs, à la lecture des poèmes, qui a su apprécier le petit spectacle théâtral et musical des lavandières interprété par la troupe Créasons. Merci à cette troupe, merci à Catherine Marchal-Heitz, notre récitante, et merci à l'association « L'art à ta porte » pour avoir marqué ce chemin patrimonial de leur Empreinte.

Quelles échéances culturelles pour notre Cité pour 2021 ? Quelques pistes.

■ Une exposition originale prêtée par le musée de la bande dessinée :

nous dévoilerons les planches numériques originales du premier tome de la BD de Delep et Dorison (2019), intitulée *le Château des animaux*. Fable tirée du chef-d'œuvre de George Orwell (1945) *La ferme des animaux*, livre sur le thème de la dictature. Accueil du dessinateur et du scénariste envisagé. En partenariat avec la médiathèque.

■ **Le printemps des poètes** : trois séances. Des textes. Une comédienne. Dire et écrire. En partenariat avec la médiathèque et le collège Maurice Genevoix.

■ **Du théâtre** : La compagnie Le Manteau d'Arlequin interprétera *Les Rustres*, chef-d'œuvre de Carlo Goldoni dont certaines scènes sont reconnues comme les plus belles du théâtre comique de tous les temps.

■ **Des concerts en attente** : La programmation est bien avancée. Nous espérons vivement pouvoir la réaliser ; la culture et le divertissement, nous semblent, plus encore en ces temps de crise, indispensables à notre équilibre et à notre épanouissement.

Marie-Hélène Aubineau

Classe orchestre

Un projet sur trois ans

La municipalité vient d'implanter une classe d'Orchestre à l'école Marcelle Nadaud pour une durée de trois ans. Ce sont 37 élèves de CE2 qui ont ainsi intégré fin novembre ce dispositif. Cette création fait suite à un appel à projet de Grand Cognac auquel nous avons décidé de répondre car le développement des arts et de la culture pour le plus grand nombre, comme vous le savez, est au cœur de notre projet communal.

Les enseignements se font sur le temps scolaire à raison d'1h30 par semaine. Ils sont dispensés par 5 professeurs du Conservatoire de Cognac. Les élèves ont commencé par choisir leurs instruments (clarinette, flûte traversière, saxophone, percussions, trompette, euphonium) puis les premiers cours se sont enchaînés. L'orchestre va prendre forme au cours des 3 années à venir. Vous aurez d'ici quelques mois,

l'occasion de l'entendre mais laissons à nos jeunes le temps de faire leur apprentissage. Les enseignantes de CE2 sont aussi partie prenante du projet et vont intégrer l'orchestre comme musiciennes.

Les instruments sont fournis par le Grand Cognac, chaque enfant pourra le ramener au domicile et faire ainsi partager son aventure musicale à la maison. Les interventions des professeurs de musique sont prises en charge par la municipalité à hauteur de 8 350 euros par an. Cet investissement pour la jeunesse et la culture est essentiel à nos yeux d'autant plus dans cette période de crise où il faut continuer de rêver, de s'émerveiller et de se projeter dans l'avenir.

Thierry Degrande



Les nouveaux installés

Une offre diversifiée



Anne-Sophie Marchal

Sophrologue spécialisée en enfance et en entreprise

« Prendre le temps pour soi et retrouver équilibre, bien-être et sérénité est primordial pour avancer sereinement. »

La sophrologie est une méthode formidable pour y parvenir. Elle convient à tous, enfants, adolescents, aux hommes et aux femmes.

Ses exercices sont simples et faciles à exécuter, elle s'adapte aux besoins et aux contraintes de tous âges. Qualité, sécurité et bienveillance seront toujours au rendez-vous.

J'interviens aussi dans les entreprises, associations, écoles pour des ateliers de groupes, pour une séance de découverte ou pour un projet bien-être. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Pour en savoir plus,

Retrouvez-moi à mon cabinet en présentiel ou par visio.

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h.

☎ 07 67 31 17 93

🌐 www.ophrologue-charente.fr



Nadine Tiphonnet

Hypnothérapeute

« Prendre le temps pour soi et retrouver équilibre »

Installée depuis octobre 2019 dans les anciens locaux du Syndicat des Eaux (SMAEPA), je vous reçois du lundi au samedi, uniquement sur rdv. Spécialisée dans l'arrêt du tabac (formée par Michel Martin du réseau ATH Arrêt Tabac Hypnothérapeutes).

L'hypnose reste un mystère pour de nombreuses personnes. Le mieux est de vivre cette expérience pour vous permettre de ressentir, voir et entendre tout ce qui se passe durant la séance. Vous pourrez bouger, vous serez conscient de tout, l'important est que vous soyez bien.

Que ce soit pour un travail sur soi (phobies, stress, deuil...) ou bien pour redevenir non-fumeur, l'hypnose permet d'évoluer, de changer les problèmes conscients en travaillant sur votre inconscient. Durant cette consultation, l'état modifié de conscience par l'hypnose permet de créer un pont, un état dynamique entre le conscient et les ressources disponibles du non-conscient, ce qui vous permettra de changer, d'atteindre vos objectifs, d'évoluer et de transformer l'inconfort en confort.

Je mets un point d'honneur à toujours vous accompagner avec un souci de bienveillance, de respect de chacun et sans aucun jugement.

Et n'oubliez pas : l'hypnose ne se substitue pas au diagnostic médical et aucun traitement ne peut être suspendu sans l'avis de votre médecin !

Je vous dis à bientôt !

Pour en savoir plus,

☎ 06 85 06 99 44

✉ nadine16hypnose@gmail.com

🌐 www.nadinetiphonnet.fr



LA BELLE VERTE

Épicerie bio et vrac, café

Un défi ? Offrir le maximum de références provenant de producteurs et artisans situés dans un rayon de 150 km autour du magasin.

Pour tous les produits qui ne seront pas locaux, nous proposerons une gamme bio accessible en sélectionnant des fournisseurs partageant nos valeurs.

Pour en savoir plus,

6, Rue du Général Leclerc
16120 Châteauneuf-sur-Charente

Ouvert les lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h,

les jeudi et samedi de 9h à 19h (fermeture le mercredi et le dimanche)

☎ 07 81 61 31 31

✉ epicerielabelleverte@gmail.com

📱 @labelleverteenvrac



VIGNES ET LILAS

Bar, salon de thé, bistro (service du midi) et traiteur

Plats de saison, à base de produits locaux. Salon de thé avec carte de pâtisseries réalisées par nos soins.

Service traiteur en vente à emporter ou événements privés. Ambiance conviviale et gourmande

Pour en savoir plus,

13, Rue Noblet
16120 Châteauneuf-sur-Charente

Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 18h30 et samedi de 7h30 à 18h.

☎ 05 45 97 18 19



SECURITEST

Contrôles techniques – Examens du code de la route

Pour en savoir plus,

12, Boulevard Pasteur
16120 Châteauneuf-sur-Charente

Ouvert les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et samedi de 8h30 à 12h00.

☎ 05 17 17 50 00

🌐 www.chateauneuf.securitest.fr

Les surfaces commerciales s'agrandissent



Boulangerie d'Émilie et Bruno Desport

Derrière cette très belle façade rouge Bordeaux, Émilie et Bruno ont mené leur projet de développement commercial. Depuis presque 20 ans, Bruno est une référence de la pâtisserie, boulangerie castelnovienne.

Mais, à l'étroit dans leur petit magasin, ils ont saisi l'opportunité de s'agrandir. En plus du doublement de la surface l'idée a été de proposer des snacks à emporter ou à consommer sur place dans un bel espace aménagé et convivial.

L'accès pour les personnes à mobilité réduite, le sens de circulation, l'endroit de restauration, tout a été réfléchi et optimisé pour servir ou restaurer sur place leur fidèle clientèle.



Boulangerie Ben et Manon

L'ouverture d'une boulangerie au Plaineau a été un vrai succès.

Située à un endroit très passager, la boutique s'est rapidement intégrée au paysage et est devenue incontournable sur cette entrée de ville.

L'acquisition du bâtiment Descoffre par la municipalité et sa mise en location a permis l'extension du magasin qui a développé une activité de restauration rapide en proposant des formules plats à consommer sur place ou à emporter.

Bernard Lafaye



Locaux commerciaux et parking Descoffre

L'implantation d'un parking avec accès en sens unique par le boulevard de la République va à terme sécuriser les arrêts minute à la boulangerie (qui a un accès sur l'arrière), et également pour les 2 autres futurs magasins qui ont été aménagés dans les nouveaux locaux.

Dans ces nouveaux locaux on trouvera un magasin de producteurs dont les produits seront issus des circuits courts fournis par des agriculteurs référencés comme pratiquant une agriculture biologique ou raisonnée. Ce magasin est pensé comme une option à notre marché du centre-ville puisqu'il sera ouvert à des jours et des horaires décalés, et parce qu'il offrira des produits diversifiés venant compléter l'offre déjà présente sur notre territoire. Enfin, un local adjacent sera prochainement exploité.

Soutien aux commerçants castelnoviens

« non essentiels et services de restauration »

Suite aux annonces gouvernementales d'un nouveau confinement à partir du 30 octobre avec la fermeture des commerces « non essentiels », des commerçants castelnoviens ont souhaité rencontrer en urgence la municipalité : organisation d'une 1^{ère} rencontre le 31 octobre et une 2^{ème} rencontre le 4 novembre (en présence aussi de l'association des commerçants, mais en comité restreint afin de respecter les exigences sanitaires imposées).

Lors de la 1^{ère} rencontre, ils nous ont fait part de leur colère, de leur désarroi face à la contrainte de fermer à nouveau les commerces « non essentiels » et demandé aides et soutien de la commune.

Nous avons été attentifs à leurs demandes et en parallèle, nous les avons encouragés à mettre

en place de la vente en ligne, du Click & Collect, du drive...

Les commerçants présents ne comprenaient également pas pourquoi le maire, Jean-Louis Lévesque, ne signait pas un arrêté, comme d'autres maires en France, autorisant l'ouverture tout de même des commerces « non essentiels ».

Le maire de Châteauneuf-sur-Charente a souhaité protéger ses commerces en ne les mettant pas dans une situation illégale.

En conséquence, la municipalité a apporté son soutien en répertoriant tout de suite l'ensemble des commerces castelnoviens qui s'étaient adaptés au contexte en proposant : vente en ligne, click & collect, drive, vente à emporter, commande par téléphone, livraison...

Les coordonnées et mode de vente de ces commerçants sont affichés devant la mairie, le marché et les écoles et consultables sur le site internet de la municipalité.

Pour les demandes d'aides financières ou montage de dossiers d'aides, nous les avons orientés vers l'Espace France Service basé dans le centre-ville et nous leur avons proposé d'organiser des rendez-vous, avec le service économique de Grand Cognac.

Fin novembre, il a été également créé et communiqué un annuaire avec la liste des services de restauration castelnoviens.

Karine Gai

Urbanisme & travaux

Un nouveau Plaineau

Travaux d'aménagement de bourg

Les travaux d'aménagement du bourg ont repris depuis quelques jours.

Ils sont en continuité des premières phases maintenant finalisées (partie basse du Boulevard de la République, Place de la Liberté, et Place du vieux marché/salle des fêtes)

■ La première tranche de travaux a débuté sur la Place du Plaineau et Boulevard de la République.

■ L'enfouissement des réseaux sur l'ensemble du secteur, étapes essentielles pour la suite des travaux, va se poursuivre jusqu'à mi-Janvier.

■ Les travaux de voiries, trottoirs et places vont débuter début janvier pour une durée de 6 mois.

Avec le support des entreprises, un agenda prévisionnel détaillant l'enchaînement de chaque phase a été établi pour identifier les contraintes de circulation et accès des riverains afin d'apporter les meilleures réponses limitant au maximum les gênes qui pourront être occasionnées.

Dès à présent nous portons une attention particulière sur les désagréments occasionnés aux riverains et aux commerçants, et nous entretiendrons cette vigilance par des réunions de chantier hebdomadaires.

Ces travaux apporteront une contribution importante pour l'amélioration et l'embellissement de notre ville.

Jean-Paul Deslias et Bernard Lafaye

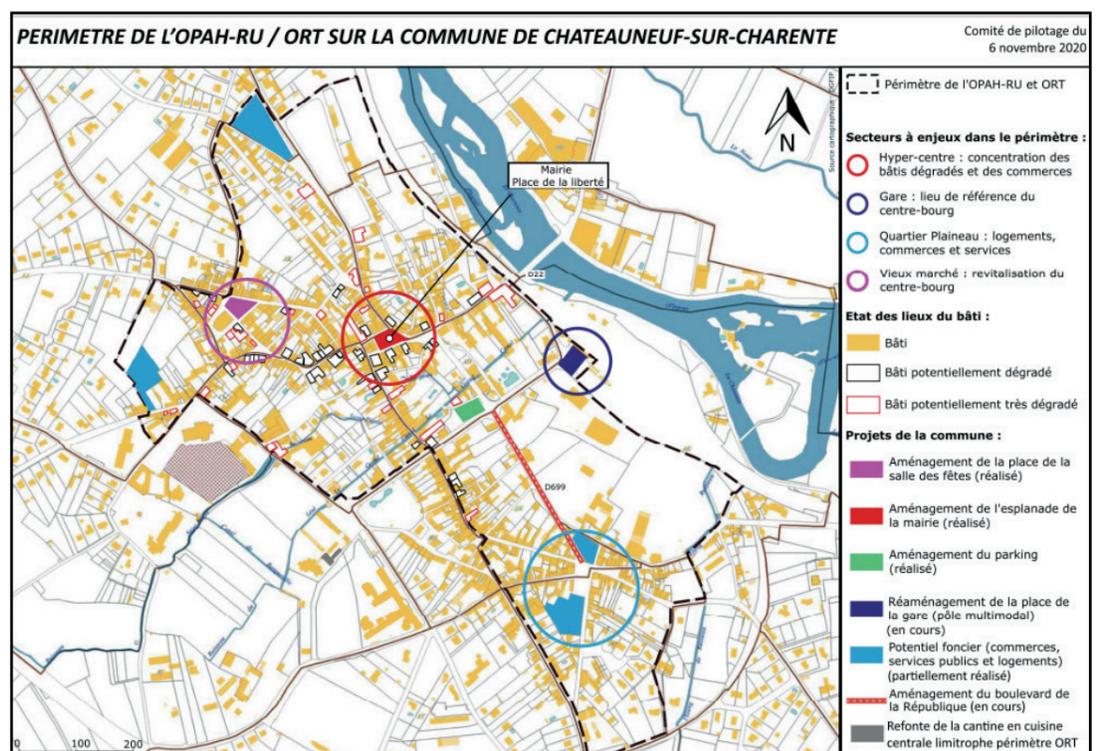


La rénovation urbaine

Les secteurs, les projets

L'axe 1 de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) porte sur l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le périmètre ciblé sur la carte ci-jointe.

| Axes | Objectifs | Actions |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| 1- Habitat, logement | 4 | 11 |
| 2- Commerce, économie, tourisme | 4 | 5 |
| 3- Mobilités, accessibilité | 4 | 6 |
| 4- Espaces publics, patrimoine | 3 | 4 |
| 5- Services publics, culture, loisirs | 5 | 13 |
| TOTAL | 20 | 39 |



Opération de Revitalisation du Territoire

Les actions engagées

Le projet de revitalisation de notre commune s'articule autour de **5 axes** avec la fixation de **20 objectifs** déclinés en **39 actions** (Arrêté préfectoral d'ORT le 6 septembre 2019)

AXE 1 : De la réhabilitation à la restructuration vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

ACTION(S) ENGAGÉE(S) :

- Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Grand Cognac, mettre en place une Opération Programmée (OP) de l'habitat du centre-ville de Châteauneuf.
- Mettre en place des permanences pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Soutenir spécifiquement la sortie de vacance des logements.
- Mobiliser du foncier communal pour permettre la réalisation de petits ensembles en locatif social.

AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

ACTION(S) RÉALISÉE(S) :

- Revitaliser le quartier du Plaineau par la création de cellules commerciales.

ACTION(S) ENGAGÉE(S) :

- Réaliser ou coordonner des événements réguliers et attractifs de nature culturelle ou commerciale dans le centre-ville et dans le marché couvert.
- Créer un magasin de producteurs pour valoriser les productions locales et/ou bio.



Création de cellules commerciales



Réunion des producteurs



Nocturne commerçants

AXE 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

ACTION(S) ENGAGÉE(S) :

- Réaliser un pôle d'échange multimodal à la gare de Châteauneuf.
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans le centre-ville de Châteauneuf.



1^{ère} Borne de recharge électrique Parking salle des fêtes

AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

ACTION(S) RÉALISÉE(S) :

- « Plan façade » : subventionner la rénovation des façades à l'intérieur du périmètre ORT par une participation financière de la ville dans le cadre du volet Rénovation Urbaine de l'OPAH.

ACTION(S) ENGAGÉE(S) :

- Procéder au renforcement d'une des absidioles de l'Église Saint-Pierre, monument classé.

AIDE MUNICIPALE POUR RAVALEMENT DE FAÇADES

Extraits du règlement
(conseil municipal du 02 septembre 2020)

Périmètre retenu : périmètre ORT.

Immeubles concernés : immeubles à usage d'habitation ainsi que les immeubles d'habitation intégrant un local à usage commercial (construits avant 1980).

L'aide interviendra sur les travaux suivants :

- Ravalement complet ou partiel.
- Ou réfection de crépi - ou rejointoiement.
- Ou remplacement de pierre.
- Ou remise en peinture façades.
- Ou menuiseries - remplacement des menuiseries (uniquement si demande de ravalement de façades).

Montant de l'aide communale :

- Pour les peintures de façade : Le montant de l'aide sera de 5 % du montant des travaux HT.
- Pour le ravalement de façade simple qualifié (enduit projeté - crépis - traitement chimique de rénovation des bétons) : Le montant de l'aide sera de 10 % du montant des travaux HT.
- Pour le ravalement de façade de qualité (travaux incluant piquage, dégrossissage ou sablage de pierres apparentes) : le montant de l'aide sera de 15 % du montant des travaux HT.
- Menuiseries PVC : montant aide 5% du montant des travaux HT.
- Menuiseries bois et menuiseries alu : montant aide 15% du montant des travaux HT.

Plafonnements

- Si la demande concerne un « ravalement de façade », le plafonnement est fixé à 1500 euros (mais s'il existe des prescriptions et contraintes ABF : le plafonnement passe à 1800 euros).
- Si la demande concerne un « ravalement de façade + menuiseries », le plafonnement passe à 2000 euros (de même s'il existe des prescriptions et des contraintes ABF : le plafonnement monte à 2400 euros).

AXE 5 : Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

ACTION(S) RÉALISÉE(S) :

- Ouverture d'un Espace France Service (EFS) dans le centre-ville.
- Création d'une halte de service sur l'aire de loisirs du Bain-des-Dames

ACTION(S) ENGAGÉE(S) :

- Créer une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).
- Créer un nouveau pôle multiservices dans le quartier du Plaineau
- Rendre la mairie accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Réaménager les cuisines des écoles primaire et maternelle sur un seul site (école primaire)
- Procéder à l'aménagement paysager du site d'escalade la Font qui Pisse
- Élargir le rayonnement de la galerie et diversifier son offre artistique pour attirer un public plus large, tout en maintenant les partenariats entre artistes, collège et écoles de la ville.



Structure du Bain-des-Dames

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ENEDIS (oct. 2020)

- ENEDIS est présente sur tout le territoire et se tient aux côtés de la collectivité afin d'élaborer les montages les plus pertinents, et de proposer ingénierie et expertise sur les thématiques retenues par la mairie de Châteauneuf-sur-Charente.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ENEDIS ET L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME) DE SIREUIL POUR L'EMBELLISSEMENT DES POSTES DE TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES (oct. 2020)



- ENEDIS propose à la commune de Châteauneuf une opération d'embellissement de postes électriques et d'actions de sensibilisation au numérique sous forme de chantier-école avec l'IME de Sireuil. Deux postes seront remis en état de propreté par les services techniques de la commune puis rajeunis avec des fresques colorées et originales. Deux autres postes, neufs, seront également habillés par un graffeur local.

Les progrès sur le programme ORT

5% actions rajoutées (réalisées)

10% actions réalisées

36% actions engagées

49% actions non ébutées